

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

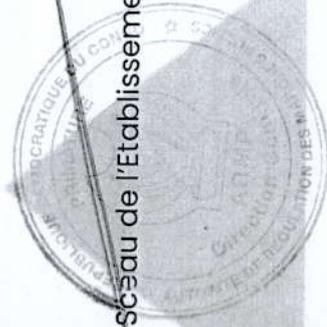
ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 219/2025

A LA SOCIETE GRAPHIQUE SOLUTION

Après avoir reçu le contrat du marché n° 007/MIN-FINANCES/AOI-GG/2025, conclu avec le Ministère des Finances, pour un montant total hors taxe dollars américains neuf cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent sept, septante cinq centimes (USD 984 907,75) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six mille huit cent nonante quatre, trente-cinq centimes (USD 6 894,35), pour servir et valloir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 13/10/2025

Directeur Administratif et Financier



Secau de l'Etablissement